

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale
de la prévention des risques*

Arrêté du 8 juin 2018 portant nomination à la formation des déchets électriques et électroniques professionnels de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TREP1815059A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 8 juin 2018,

Sont nommés membres de la formation de filière des déchets électriques et électroniques professionnels de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs :

Au titre des producteurs, importateurs et distributeurs

Mme JAGU Catherine, titulaire, représentant le groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés (GIMELEC), en remplacement de Mme EYRAUD Delphine, pour la durée du mandat restant à accomplir.

Au titre des associations agréées de protection de l'environnement et des associations nationales de consommateurs et usagers

M. BERTHAUX Stéphane, représentant France Nature environnement, suppléant de M. JUGANT Jean-Luc, pour une durée de trois ans.